

N°

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du mil neuf cent-douze, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d
 le Agé de ans, né à domicile à
 fil d né à département
 d et d
 née à département d
 Sur la déclaration à moi faite par
 de ans, profession d domicilié à Agé
 qui a dit être d défunt et par
 Agé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

N°

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du mil neuf cent-douze, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d
 le Agé de ans, né à domicile à
 fil d né à département
 d et d
 née à département d
 Sur la déclaration à moi faite par
 de ans, profession d domicilié à Agé
 qui a dit être d défunt et par
 Agé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

N°

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du mil neuf cent-douze, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d
 le Agé de ans, né à domicile à
 fil d né à département
 d et d
 née à département d
 Sur la déclaration à moi faite par
 de ans, profession d domicilié à Agé
 qui a dit être d défunt et par
 Agé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

N°

MAIRIE D

ARRONDISSEMENT DE

Du mil neuf cent-douze, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d
 le Agé de ans, né à domicile à
 fil d né à département
 d et d
 née à département d
 Sur la déclaration à moi faite par
 de ans, profession d domicilié à Agé
 qui a dit être d défunt et par
 Agé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont les déclarants,
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.